TRAITER LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

2 jours

RÈGLES COMPTABLES, FISCALES ET FINANCIÈRES DES IMMOBILISATIONS

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les évolutions du Plan Comptable Général, les règles fiscales applicables aux immobilisations, les nouvelles modalités de récupération de TVA et les exigences renforcées en matière de documentation et de contrôle des actifs

PLACE DES IMMOBILISATIONS DANS LA COMPTABILITÉ ET LA GESTION D'ENTREPRISE

› Bilan, compte de résultat
› Fonds de Roulement (FR) et Capacité d'AutoFinancement (CAF)
› Évolution des normes comptables et fiscales

DÉFINITIONS JURIDIQUES ET COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS

› Définition des immobilisations - Règles comptables en vigueur
› Immobilisations incorporelles et corporelles : structure du plan comptable et contenu
› Distinction charges/immobilisations : principes et conséquences
› Différents modes d'acquisition et leurs incidences

COÛT D'ENTRÉE D'UNE IMMOBILISATION

› Détermination du coût d'acquisition : acquisitions à titre onéreux, immobilisations produites par l'entreprise, immobilisations acquises au moyen d'un contrat de crédit-bail
› Gestion de la TVA sur les immobilisations, nouvelle doctrine fiscale sur récupération TVA des véhicules de tourisme
› Comptabilisation par composants : détermination des composants, comptabilisation et incidence

Cas pratique sur la détermination du coût d'entrée et la comptabilisation par composant

RÈGLES FISCALES ET COMPTABLES D'AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS

› Amortissements
  – définition et principe - biens amortissables et non amortissables
  – détermination de la base amortissable - mode d'amortissement et durée
  – traitement des divergences entre amortissement comptable et fiscal
  – constatation des amortissements dérogatoires
  – réintégrations ou déductions à réaliser sur le résultat fiscal

Cas pratique : calcul d'amortissements en mode linéaire, dégressif et dérogatoire - Comptabilisation des différents amortissements - Calcul de réintégration fiscale

› Dépréciation
  – quand effectuer un test de dépréciation ?
  – méthodologie de calcul d'une perte de valeur
  – enregistrement comptable d'une dépréciation et incidence
  – traitement fiscal d'une dépréciation d'actifs

Cas pratique : calcul et révision d'un plan comptable après constatation d'une dépréciation

GESTION DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS

› Événements entraînant les sorties
› Calcul des plus et moins-values
› Enregistrements comptables, impact du PCG 2025 sur l'enregistrement des écritures de sortie
› Retraitements fiscaux

Cas pratique sur la détermination de plus-value : quels enregistrements comptables effectuer ?

DOCUMENTS ET TRAITEMENT D'INVENTAIRE

› Inventaire physique : importance et méthodologie
› Communication avec les autres services
› Tableaux de l'annexe et de la liasse fiscale : souscription de la partie de la liasse fiscale attachée aux immobilisations

QCM de validation des acquis

OBJECTIFS

Évaluer les impacts financiers et comptables des transactions relatives aux investissements.
Identifier une immobilisation pour en déterminer le coût d'entrée.
Mettre en place des plans d'amortissements adaptés.
Respecter la règlementation fiscale.
Assurer un suivi fiable du patrimoine immobilisé.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une formation opérationnelle pour sécuriser l'ensemble du cycle de vie des immobilisations : acquisition, amortissement, dépréciation et cession
Une intégration des dernières évolutions comptables et fiscales applicables aux actifs immobilisés
De nombreux cas pratiques permettant d'appliquer immédiatement les méthodes de calcul et les traitements comptables étudiés

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Collaborateurs des services comptables et fiscaux en charge de la comptabilité des immobilisations corporelles et incorporelles, contrôleurs de gestion

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 720 € HT - Réf : CTA-GIMO

Validité : 30 juin 2027

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse ou à distance :
les 1 et 2 décembre 2026
les 11 et 12 mars 2027
les 6 et 7 juillet 2027
les 1 et 2 décembre 2027

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe) .....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu .....

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s)) .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom ..... Prénom .....

Service/Fonction .....

Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

Facturation/Règlement

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :**

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :**

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur *www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr
** Les options "accès aux e-ressources pédagogiques" et "veille juridique", proposées en option en complément de la formation, sont renouvelables annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*